

Prise de décision de LATA en réanimation - Amélioration des modalités par une EPP -

Larché¹ J., Masson¹ B., Cocquet¹ P., Milleville² D., Piqué¹ M., Ginot¹ J., Gouiry¹ J.C.

¹ Service de Réanimation Polyvalente, Pôle Urgences-Réanimation-Imagerie, Centre Hospitalier de Narbonne

² Pôle Urgences-Réanimation-Imagerie, Centre Hospitalier de Narbonne

INTRODUCTION

Les décisions de limitation ou d'arrêt des thérapeutiques actives (LATA) en réanimation concernent près de 10% des adultes admis et parfois plus de 50% des patients décédés. La loi Léonetti d'avril 2005 reconnaît la nécessité d'éviter l'écueil de l'« obstination déraisonnable » (acharnement thérapeutique), tout en favorisant la réflexion éthique intrahospitalière et un partage de l'information avec les familles. De nouvelles recommandations ont été émises récemment par la Société de Réanimation de Langue Française (SRLF)¹.

Objectif de l'étude

Nous avons donc utilisé le cadre d'une évaluation des pratiques professionnelles (EPP) pour analyser, puis améliorer les modalités de prise de décision des LATA au sein du service de réanimation du CH de Narbonne.

Matériel et Méthodes

En juin 2008, une <u>fiche d'évaluation des pratiques de LATA</u> a été rédigée, contenant 5 items à rechercher dans le dossier du patient:

- 1) L'avis de l'équipe médicale et paramédicale
- 2) L'avis du médecin consultant
- 3) L'avis de la personne de confiance (ou à défaut de la famille)
- 4) La traçabilité de la décision
- 5) Le nom et la fonction des personnes ayant participé à la réunion de prise de décision

Successivement, ont été effectués:

- Analyse rétrospective des dossiers des patients ayant fait l'objet d'une LATA en 2007;
- Formation du personnel soignant dans le service de réanimation aux principes de la loi Léonetti et au protocole de mise en œuvre de LATA;
- Audit prospectif de novembre 2008 à novembre 2009, pour évaluer l'impact et l'efficacité des actions d'amélioration.

Résultats

Le premier tableau résume les données concernant les prises de décisions de LATA qui ont été retrouvées(**oui**) ou non retrouvées (**non**) dans les dossiers médicaux des patients.

	Audit RETROSPECTIF (n=26)		Audit PROSPECTIF (n=27)	
n (%)	oui	non	oui	non
Avis de l'équipe	11 (42)	15 (58)	27 (100)	0
Avis du médecin consultant	7 (27)	20 (73)	27 (100)	0
Avis de la personne de confiance	13 (50)	13 (50)	27 (100)	0
Traçabilité de la décision	12 (46)	14 (54)	26(96,3)	1 (3,7)
Noms et fonctions des personnes	0	26 (100)	27 (100)	0

PATIENTS DCD	LATA +	LATA -	TOTAL
Nov 2008 - Nov 2009	n=27	n=36	n=63
Age moyen ans (+- DS)	72,3 +- 12,3	74,14 +- 11,8	73,4 +- 11,9
Sexe-ratio (H/F)	1,45	1,12	1,25
IGS II moyen (+- DS)	51,8 +- 14,9	54,6 +- 18,6	53,4 +- 17

PATIENTS DCD	LATA +	LATA -
Nov 2008 - Nov 2009	n=27	n=36
PATHOLOGIES n (%)		
Sepsis graves	10 (37)	10 (27,7)
Atteintes respiratoires	6 (22,2)	9 (25)
Atteintes cardiaques	5 (18,5)	5 (13,8)
Atteintes hémorragiques	4 (14,8)	2 (5,5)
Autres	2 (7,5)	9 (25)

¹ LATA en réanimation adulte. Actualisation des recommandations de la SRLF. Septembre 2009

² Sepsis sévère / choc septique

CONCLUSIONS

- <u>LATA</u>: modalité significative conduisant au décès des patients de réanimation, notamment en cas de sepsis grave²;
- Implications médico-légales du non-respect de cette procédure, à prendre en compte;
- Résultats positifs de cette EPP:
- Amélioration des modalités de prises de décisions et de traçabilité des LATA au sein du service de réanimation de Narbonne;
- Renforcement d'une réflexion éthique collégiale intra-hospitalière, partagée avec les équipes et les familles;
- Extension envisagée de la procédure de LATA aux différents services du CH de Narbonne (Comité d'Éthique);
- <u>Perspectives</u>: Poursuite de l'évaluation à faire sur la mise en application des décisions de LATA (procédures, accompagnement).